

Province de Luxembourg

Arrondissement de
Marche-en-Famenne

COMMUNE



RENDEUX

Conditions d'occupation de la salle communale à l'Espace Schérés – Annexe 1.

I. Disposition des Clefs.

Les clés seront disponibles au service de l'Administration communale de Rendeux, auprès de Monsieur LAFFINEUR Alain, **la veille de l'évènement**.

Ce **déla**i pourra être **prolongé**, en cas de circonstance exceptionnelle et **moyennant autorisation** préalable **du Collège**.

Le locataire pourra bénéficier de la clé de la salle et/ou de la cuisine si nécessaire.

La clef du local « rangement » est strictement réservée aux autorités communales.

II. Personnes de contact.

Mr LAFFINEUR Alain : 084/370.169 – alain.laffineur@rendeux.be

Réservation de la salle, disposition des clefs, versement de la caution et de la location, signature du contrat de location.

Mr BAYOT Olivier – DAVID Thomas : 084/370.178 – olivier.bayot@rendeux.be / 084/370.177 - thomas.david@rendeux.be.

Visite des lieux, état des lieux, mise à la disposition de la vaisselle, instructions diverses en matière d'utilisation de la salle.

III. Vaisselle.

L'inventaire de la vaisselle est repris à l'annexe II.

Le locataire doit préciser, lors de la réservation, le matériel dont il aura besoin.

Ce matériel lui sera remis au plus tard la veille de l'évènement.

PAR LE COLLEGE

La Directrice générale,
NOEL Marylène

Le Bourgmestre,
LERUSSE Cédric